

vie privée argent



5 BONNS PLANS POUR COMPLÉTER SES REVENUS

JOB D'APPOINT, MODE D'EMPLOI

✓ **Avant de commencer, posez-vous les bonnes questions.** Quelles sont vos disponibilités ? Avez-vous besoin d'une rente régulière ou d'un bonus ponctuel ?

✓ **Si vous exercez une activité commerciale,** déclarez aux impôts ce que vous gagnez dès le premier euro, sous peine de voir votre petit business considéré comme du travail dissimulé et, donc, passible d'une peine d'emprisonnement et d'une amende (article L 8224-1 du Code du travail).

✓ **Pensez au régime de l'autoentrepreneur.** Enregistrez-vous en ligne, et payez vos charges sociales en fonction du chiffre d'affaires réalisé (12 % pour le commerce, 21,3 % pour les services et activités non commerciales). Côté impôts, vous serez exonéré de la TVA.

■ www.lautoentrepreneur.fr

Crise oblige, on aimerait bien arrondir ses fins de mois. Comment faire ? Nos pistes.

J'opte pour la voiture sandwich

Le principe : votre véhicule se transforme en support publicitaire grâce à des adhésifs conçus comme des affiches.

Pour qui ? Plutôt pour les citadins : vos habitudes de circulation doivent convaincre les marques...

Combien ça rapporte ? Entre 70 et 390 €, selon la durée de la campagne.

Et sur le plan légal ? Vous passez un contrat avec la société. Bien sûr, vous devez déclarer vos revenus.

Contacts
 ✓ www.movinpub.com
 ✓ www.carlogo.com

Je vends mes vêtements sur Internet

Le principe : vous cédez une bonne partie de votre garde-robe sur un blog.

Pour qui ? Pour les fashionistas.

Combien ça rapporte ? Vous pouvez espérer vendre des pièces entre le tiers et la moitié de leur prix d'origine.

Et sur le plan légal ? Aucun statut ni aucune déclaration aux impôts ne sont nécessaires

si vous ne vendez vos habits que de manière occasionnelle. Le montant de vos revenus n'est pas un critère, c'est la récurrence de vos activités qui prouve l'activité commerciale. Il vaut donc mieux faire un vide-dressing deux fois par an que proposer vos pièces au compte-gouttes.

Des exemples à suivre
 ✓ www.vestiairedecopines.com
 ✓ www.le-videdressing.fr

Je rentabilise mon appartement

Le principe : pendant les vacances, vous louez votre résidence à des étrangers, ou vous la mettez à disposition d'une équipe de cinéma.

Pour qui ? Pour les propriétaires de biens atypiques ayant du cachet et une bonne assurance.

Combien ça rapporte ? Le prix du loyer, moins la commission de l'agence (entre 30 et 35 %). Pour un tournage de cinéma, vous pouvez demander jusqu'à 1 500 à 2 000 € par jour.

Et sur le plan légal ? Le loueur n'est imposé que sur 50 % de ses gains s'ils sont inférieurs à 15 000 € annuels.

Contacts
 ✓ www.parisattitude.com
 ✓ Pour le cinéma : www.agence-repertoire.com

Je vends trendy à domicile

Le principe : vous mettez en place des réunions genre Tupperware, mais avec des produits variés, chics et souvent bio.

Pour qui ? Plutôt des personnes dynamiques et bien organisées.

Combien ça rapporte ? Environ 800 € pour trois ventes par mois.

Et sur le plan légal ? Vous disposez d'un statut d'autoentrepreneur ou de vendeur à domicile indépendant (VDI).

Des pistes

✓ www.naturabrasil.fr
 ✓ www.forever-france.fr
 ✓ www.fvd.fr

Je commercialise mon expertise

Le principe : vous exploitez votre compétence ou votre savoir-faire pour dispenser cours et conseils.

Pour qui ? Tout le monde. Un infirmier peut créer une activité d'aide à la personne dépendante et une infographiste peut donner des cours de dessin.

ASTUCES DE PROS

VINGT AUTOENTREPRENEURS HEUREUX DÉVOIENT LEURS RECETTES POUR GÉNÉRER UN COMPLÉMENT DE SALAIRE. ■ À TÉLÉCHARGER SUR WWW.TRIOMPHEDELACIGALE.COM (23 €).

Combien ça rapporte ? C'est variable. Un pro en informatique, par exemple, peut gagner entre 150 et 200 € par mois.

Et sur le plan légal ? Le statut d'autoentrepreneur est recommandé.

Contacts
 ✓ www.wengo.fr
 ✓ www.aecoaching.eu
 ✓ www.servicesalapersonne.gouv.fr

JULIA DION

Merci à Bastien Bernard et à Denis Koban, avocats au cabinet Askesis, à Sophia Antipolis.